

S'accorder du temps et se rassurer grâce aux passerelles possibles.

En l'absence de projet professionnel en classe de 3ème, il est idéalement préférable de viser l'obtention d'un bac en filière générale ou en filière technologique, souvent possible avec les compensations nécessaires, le temps de murir un projet professionnel qui pourra être mis en œuvre, soit par la voie des études supérieures, soit par la voie de la formation professionnelle des adultes.

Même sans baccalauréat, il est toujours possible :

- de poursuivre des études universitaires en obtenant le DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires) ;
- de se former dans le cadre de la formation professionnelle continue afin d'obtenir une certification de niveau égal au baccalauréat, puis de poursuivre ensuite sa formation pour valider un niveau supérieur de qualification.



Croire en son futur et encourager l'exploration de métiers et d'univers professionnels, tout en étant vigilant sur la réalité du TDC et des troubles éventuellement associés, c'est fonder son projet d'avenir avec les meilleures chances de trouver un emploi.

DFD a pour but d'améliorer le parcours des personnes atteintes de TDC/Dyspraxie (ou suspectées de l'être) avec des troubles éventuellement associés. DFD accompagne et représente les familles et les adultes, sensibilise les professionnels (scolarité, emploi, permis de conduire, loisirs, sport...). DFD est reconnue d'intérêt général et agréée par le ministère de l'Education nationale. Elle est membre du Collectif Handicaps.



www.dyspraxies.fr



Anticiper et accompagner l'orientation des élèves avec un Trouble Développementale de la Coordination ou Dyspraxie



Renseignements complémentaires sur
la page www.dyspraxies.fr/orientation.



La présente plaquette constitue une synthèse des travaux menés sur ce sujet par **Dyspraxie France Dys (DFD)**, ses différents partenaires et des experts.



ASSOCIATION
NATIONALE
FRANÇAISE DES
ERGOTHERAPEUTES



CONSTRUIRE UNE UNIVERSITE INCLUSIVE

S'interroger sur les besoins et les contraintes liés à l'orientation scolaire, universitaire et professionnelle

• L'orientation des élèves avec TDC répond aux mêmes besoins que ceux des élèves ordinaires mais dépend de **contraintes spécifiques**.

Comme pour tout élève, il est nécessaire que soient évalués avec attention :

- les intérêts de la personne, ce qui la motive et ce qu'elle perçoit comme ayant du sens pour elle, le secteur professionnel, voire le métier dans lequel elle se projette ;
- ses compétences acquises, ses résultats scolaires et son autonomie au quotidien, ses qualités, ses points forts, ainsi que sa mobilité géographique.

Mais il faut tenir compte des contraintes spécifiques dues au TDC : fatigabilité, risque plus élevé de double-tâche, maladresse, lenteur dans la réalisation des gestes, séquençage des tâches, organisation spatio-temporelle, défi potentiel pour l'obtention du permis de conduire. D'autres incidences à prendre en compte existent selon la sévérité du trouble et les troubles associés éventuels (langage oral et écrit, attention, hyperactivité, etc.).

Il est important que l'élève soit conscient de ses difficultés, y compris dans la vie quotidienne, et qu'il connaisse ses points forts qui l'aideront à les compenser.

Anticiper le processus de l'orientation

- Acquérir, dès que possible, une représentation des situations de travail et des activités les plus significatives de l'emploi que l'élève envisage d'exercer.
- Confronter cette représentation à ses caractéristiques, dont les retentissements de son handicap, afin de déterminer s'il semble envisageable de s'engager vers cet emploi. Dans l'affirmative, pouvoir définir les compensations (raisonnables) de son handicap qu'il faudra mettre en place, aussi bien pendant la formation que plus tard dans l'emploi : compensations techniques, organisationnelles et humaines.
- S'appuyer, si nécessaire, sur des personnes ressources (parents, ergothérapeute, etc.) pour l'accompagner dans son projet ou aménager son environnement.
- Disposer de temps pour mettre en œuvre ces différentes étapes. La préparation de l'orientation devra donc commencer au moins en début de classe de 4^{ème} pour l'orientation après la 3^{ème}, et en 1^{ère} pour l'orientation après le baccalauréat.
- Prendre en compte le contexte d'exercice de l'emploi (l'emploi d'infirmier/infirmière n'est pas exercé de la même manière en service d'urgence que dans un EHPAD, en entreprise ou en libéral). Cela pourra certes passer par des temps d'observation mais aussi par des mises en situation en entreprise, avec une participation effective de l'élève afin de mieux définir les besoins de compensation de son handicap.

Orientation en fin de 3^{ème}

s'informer sur le statut à privilégier pour la voie professionnelle



- Le choix de l'orientation vers la voie professionnelle inclut celui du statut de l'élève lors de sa formation : statut scolaire en lycée professionnel ou salarié avec contrat de travail pour l'alternance. Dans ce deuxième cas l'apprenant, dès 15 ou 16 ans selon la situation, pourra bénéficier avec la RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) de dispositifs d'accompagnement dédiés aux travailleurs en situation de handicap en formation : Prestations d'Appui Spécifique Troubles Cognitifs, Ressource Handicap Formation, référent handicap en organisme de formation et notamment en CFA, CFA spécialisé (CFAS), dispositif Formation Accompagnée.



Orientation post-bac

s'informer sur les filières d'études

- Prendre en compte très concrètement, outre les exigences propres à la profession envisagée, celles liées aux études et diplômes visés (ex : cartographie dans le secteur du tourisme, adresse manuelle lors de travaux pratiques et réalisation de projets, stages à l'étranger, etc.).
- Anticiper les adaptations envisageables pour pallier les difficultés liées au rythme de l'apprentissage et à la charge de travail personnel requise (fatigabilité, lenteur).
- Il est indispensable d'évaluer précisément ces éléments, localement : journées portes ouvertes, rencontres avec les responsables, contacts avec le référent handicap.

